

NOUVELLE procédure de candidature

De l'idée de projet à son approbation en 4 étapes simples!

Visitez www.interreg5a-fce.eu pour en savoir plus.

ÉTAPE 1

Contactez votre animateur local pour discuter de votre idée de projet initiale.



ÉTAPE 2

Collaborez avec votre animateur pour développer votre idée de projet puis remplissez un court document décrivant les parties essentielles de votre projet. Ce document s'intitule « Présentation de la logique d'intervention ».

ÉTAPE 3

Quand vous-même et votre animateur êtes satisfaits de votre document de «Présentation de la logique d'intervention», vous pouvez le soumettre aux membres du sous-comité de sélection (SCS) qui l'examineront et feront des commentaires.



ÉTAPE 4

La prochaine étape consiste à remplir le formulaire de candidature de projet avec votre animateur, en tenant compte des commentaires du comité

Dépôt de candidature définitive

Le dépôt de candidature définitive est dorénavant une procédure bien plus facile! L'appel à projets est ouvert en continu ce qui veut dire que vous pouvez déposer votre candidature quand cela vous convient.